



■ Certificat d'affichage

Pôle « Vie de la Cité »

Direction des affaires générales

Affaire suivie par : Sandrine DIOT

Assistante de direction

03 44 29 67 11

03 44 29 51 99 (fax)

03 44 71 15 56 (fax)

sandrine.diot@mairie-creil.fr

Le **04 AVR. 2023**

Je soussigné, Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil, certifie que le procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 6 février 2023 a été affiché aux portes de l'Hôtel de Ville et des Mairies de quartier, ainsi que par voie électronique sur le site officiel de la Ville de Creil.

Jean-Claude VILLEMAIN



Maire de Creil
Président de l'ACSO